

**Présents** : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL et Denis ZUCCONE.

**Absente (excusée)** : Mireille TISSOT-ROSSET.

Mireille TISSOT-ROSSET a donné pouvoir à Franck PACCARD.

Denis ZUCCONE a été nommé secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2023** : adopté à l'unanimité, pas d'observation.

**Suivi des dossiers d'urbanisme** : Tableau de suivi présenté en séance.

### Finances :

- **Subvention à l'association « La Farandole »** : pour différentes raisons, la demande de subvention est en forte augmentation. **Délibération adoptée à l'unanimité.**
- **Convention de refacturation avec la CCVT pour les formations mutualisées** : Les formations « manipulation des extincteurs » et « Gestes qui sauvent » seront proposées à tous les membres du Personnel. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Syane** : Avenant à la convention d'adhésion suite aux nouvelles conditions de cotisations. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

### Foncier :

- **EPF : convention pour portage financier** :

Délibération pour le portage foncier d'une propriété située au Chef-Lieu, précisant une décision de portage sur 6 ans et un remboursement par annuité. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Une autre convention sera à faire signer à l'EPF pour pouvoir être libre d'en disposer sans en rendre compte à l'EPF (fauche, petits travaux, etc.).

- **Propriétés de Madame BIONNAZ** : Monsieur Le Maire a rencontré Madame BIONNAZ afin d'établir quels terrains de sa propriété seraient des acquisitions possibles pour la commune : entrée du village au niveau de La Chaise ou après le Chef-Lieu. Une réflexion est ouverte pour considérer quelles acquisitions seraient intéressantes pour la commune.
- **Achat de terrains à Banderelle à la SAFER** : La SAFER a donné un avis favorable à la proposition d'achat par la commune de 3 parcelles de terrain, ceux-ci seront destinés à de la réserve foncière. Acquisition pour un montant d'environ 5.000 euros + fais SAFER. **Délibération adoptée à l'unanimité.** La SAFER propose de mettre la parcelle agricole en location au GAEC « Les Deux Versants ».

### Travaux 2023 :

- **Voirie** : Programme 2023 : Première proposition de 172 800€.

En comparaison de 2022, année pour laquelle il y avait 6 mois de retard des entreprises, il n'y a pas de retard en 2023.

- **Points particuliers à traiter** :

- 1/ **Les Pézières** : Devenue route communale, à remettre en état. Longueur 430 m :

Solution 1 : Concassage + enrobé = 17.000 € ;

Solution 2 : Enduit 8.500 € (solution privilégiée).

Mais l'exploitation agricole, située aux Pézières, envisage des travaux ; il risque donc d'y avoir des dégradations.

Il est donc convenu d'attendre la fin des travaux de l'exploitation agricole.

- 2/ **Les Petits Liaudes** : Depuis le plat en amont du Cernix, jusqu'entre les 2 ruisseaux proches de la route des Tuiles.

Il y a besoin d'une réfection structurelle, à commencer par une étude géotechnique.

Estimation à 104.700 €, donc un appel d'offre est probable (dès que la dépense dépasse 80.000 €)

Consultation pour étude géotechnique de 5.859 €.

Coût estimatif de suivi des travaux : 4.000 €  
Demande de devis à EQUATERRE en cours.

- 3/ Barrières de sécurité : Certaines barrières de sécurité sont endommagées ; elles seront changées sur plusieurs secteurs : Les Pézières, Les Pécheux, etc.  
une demande est prête à partir pour Eurovia ; il y aura un reste à charge, après subventions, de 6.400 € HT.
- 4/ Aire de Jeux : Les consultations n'ont pas été encore envoyées. Une demande est faite au plan de ruralité. Le projet ne sera pas développé plus loin sans l'accord de subvention par le Conseil Départemental.
- 5/ Aménagement des Sardoches : Financement via le CTENS. Réunion le 28/04 à 14h pour les projets aire de jeu et aménagement du parking des Sardoches.

### **Eau et assainissement :**

Réunion avec Madame GROSJEAN (Responsable du Service Eau et Assainissement au Conseil Dptl 74) le 5 mai à 14h pour relancer le projet d'assainissement collectif au Chef-Lieu.

Recollement AEP : Le bureau d'études CICL a proposé un accompagnement avec Cartographie pour un montant de 1.120 € HT. La maintenance annuelle avec la mise à jour s'élève à 674 € HT et à 350 € par demi-journée d'intervention sur site.

Les travaux du réservoir du chef-lieu sont terminés : échelle, caillebotis et garde-corps.  
Le nettoyage des quatre réservoirs a été assuré par Guy AVET-FORAZ et Céline PALENI, agent technique à Serraval.

Télégestion : Suite aux difficultés rencontrées via le réseau GSM, il est envisagé d'investir dans une solution radio. Un devis a été demandé à l'entreprise SEMG.

### **Animation 2023 :**

**Course de caisses à savon** : Réunion du 10 avril : course prévue entre le carrefour de la route des Tuiles et le transformateur RET, le samedi 2 septembre. Le bal du soir se déroulera à la Salle des Fêtes. La buvette sur place sera assurée par l'Amicale des Jeunes et Le Sou des Ecoles pourra assurer la restauration.  
Une réunion est prévue le 21 avril à 20h avec les associations participantes.

Les points à travailler :

- La communication : Facebook, office du tourisme et autres ;
- Permanence de Sapeurs-Pompiers pour la sécurité ;
- Un parcours enfants avec tracteurs en plastique ;
- Tracé du parcours de chicanes, sécurisation en bottes de paille et pneus ;
- Prix : lots, coupes, etc.
- Jury ;
- Animation et sons : proposer à Pierre FILLON de Manigod d'assurer l'animation et à Yves FROMONT d'assurer la sonorisation.

**Cinéma en plein air aux Sardoches** : Demander s'il y a des disponibilités pour le vendredi 4 août ou le samedi 5 août.

Prévoir un groupe électrogène pour le projecteur et l'éclairage.

Une Réunion de coordination avec le CABS est prévue le 18 avril chez Mme LETURGIE.

### **Feux de la St Jean.**

Si possible le 24 juin, sinon le 30 juin ou 1er juillet. Les lieux concernés seront : Les Vouatais, Le Freu, la Tulle l'Arpeyron, Le Charvin, Le Plan du Tour.

### **Informations et questions diverses :**

- **Sonorisation** : Monsieur le Maire suggère l'acquisition :
  - d'une nouvelle sono portative pour les commémorations. Laurent Gevaux propose de chercher rapidement.
  - de tentes pour évènementiel : les demandes de tarifs seront demandées à partir des catalogues. 1 de 3mx3m et 1 de 6mx6m.
- **Ecole** : Visite de Monsieur BABLON, directeur académique, prévue le 12 juin à 11h30 à l'école du Bouchet-Mont-Charvin.

• **Courriers reçus en Mairie :**

- De la part de l'ATC sur le nombre de chiens errants présents sur la commune ;
- De la part de l'association « Pays de Faverges Environnement » (P.F.E.) sur leur réflexion et interrogations quant à la tenue du Rallye automobile de Faverges au du contexte environnemental ;
- De la part de la Préfecture qui demande le retrait des délibérations prises pour transférer les deux ouvrages d'eaux pluviales (Chef-Lieu et Les Pécheux) au SMBVA. La Préfecture s'appuie sur le fait que la compétence GEMAPI est attribuée à la C.C.V.T.

• **Chantier d'insertion « Aravis-Lac » :** cette structure est à la recherche de travaux à effectuer suite à la perte du marché des espaces verts sur le Grand-Annecy.

Mireille TISSOT-ROSSET s'est mise en relation avec le responsable.

Des travaux peuvent être programmés : rangement des greniers communaux, (armoires, etc.), débroussaillage sous les barrières de sécurité et au niveau des virages sans visibilité.

• **Cimetière :** L'entreprise PIOT n'a pas de garantie décennale sur le crépi. Elle va refaire le travail à sa charge (travaux prévus au printemps 2024). Il sera nécessaire de tout redécaler et il est prévu de refaire les joints des couvertines avec de l'époxy.

• **Achat des parcelles :** Propriété RIVOLLET : La commission du C. Dptl 74. a décidé l'octroi d'une subvention de 9.766 €.

• **Réunions tenues :**

• **Syane : 10 mars 2023 :** Réunion de lancement pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Une première étape sera le changement des menuiseries.

Dans les bâtiments d'alpage, l'installation des chauffe-eaux solaires thermiques semble justifiée.

La première étape va être de faire des relevés de consommations des locaux suivi d'une étude.

• **Voirie départementale : 12 avril à 16h30 :** Réunion avec Messieurs CATTANEO et HOUËL Les travaux d'un nouveau pont, en lieu et place du Pont Joseph Blanc, sont évalués à 5 millions d'euros. Le cahier des charges est souhaité pour 2023. 2 portions de voirie sur la RD seront réalisées en 2024.

Ralentisseurs à l'entrée de village : Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la proposition d'un équipement destiné à ralentir le trafic routier en entrée de village. Quelle solution serait la plus adaptée en tenant compte du déneigement : feu à récompense, chicanes, etc. ? Le feu risque d'amener un côté urbain au village.

Il est convenu de demander des propositions à Monsieur Lacroix, agent du C. Dptl 74.

• **Maître GRAVIER : 13 avril :** Signature pour régularisation du Chemin des Pézières

• **Communication :** Le Bulletin Municipal est en cours d'impression et sera distribué en fin de semaine prochaine.

• **Arrêté pour l'interdiction des véhicules à moteur pendant la période hivernale :** Un recours contentieux est lancé contre l'arrêté.

• **Réunions à venir :**

- 21 avril à 10h30 : venue de Monsieur Marcel CATTANEO, notre Conseiller Départemental, les points suivants lui seront présentés :
  - Visite des travaux réalisés aux Provards en 2022 ;
  - Présentation des investissements prévus éligibles au CDAS 2023 ;
  - Présentation du projet « terrain multisports et Maison Curt », éligible au Plan de Ruralité Départemental ;
- 21 avril à 20 h : Seconde réunion de préparation de la course de caisses à savon.
- 28 avril à 14h : Réunion pour projet d'aménagement des Sardoches.

Commémoration du 8 mai au Bouchet-Mont-Charvin à 10h ; puis 11h à Serraval.

Le député Antoine ARMAND sera à Thônes pour une réunion publique le 19 avril.

• **Dates des prochains Conseils Municipaux :** Tous les 2èmes vendredis de chaque mois : 12/05/2023 ; 09/06/2023 ; 14/07/2023 → A recaler le 21 ou 28 juillet (préférence pour le 21) ; 08/09/2023 ; 13/10/2023 ; 10/11/2023 ; 08/12/2023.